

## Pendant la crise, les affaires continuent

Date : 28 mars 2020

Je viens de voir que **Jean-François Fortin (n° 10 sur la liste LREM aux élections municipales de Rennes conduite par Carole Gandon)** a commencé dès hier soir à faire la promotion de « Roazhon Market », un projet d'annuaire des commerces de proximité de Rennes et sa métropole, qui se présente comme « *un collectif de citoyens de la région rennaise* » ... « *car, en cette période de confinement, solidarité et plaisir doivent pouvoir se conjuguer* ».

Je n'ai absolument pas compris comment - en bon français - un projet pouvait être un « collectif », mais un « collectif » est (et n'est jamais que) un « collectif », et dans le cas d'espèce je ne connais pas d'autres membres de ce « *collectif de citoyens* » que :

1. **Laureline Du Plessis d'Argentré**, qui enseigne le français au collège des Chalais dans le quartier de Cleunay... sachant qu'il paraît que j'aurais dû écrire : "professeure de **littérature**" (n° 7 sur la liste de Carole Gandon)
2. un certain **Mathieu Prodhomme (n° 34 sur la liste de Carole Gandon)**

Mathieu Prodhomme, que « *La République en Marche* » présente comme « *entrepreneur et commerçant* », lui qui est réputé être courtier en assurances quand il ne vend pas des fleurs le samedi matin au marché des lices, indique qu'il a « *souhaité créer ce site pour accompagner les commerçants, les producteurs, pour les soutenir et de les faire connaître auprès des métropolitains* » (sic)

Ne craignant pas le mélange des genres, il a acquis pour cela le domaine roazhonmarket.fr avant-hier 26 mars 2020 pour le compte de la société Bret'ASSUR, qui est sa (très modeste) « *affaire personnelle* » de courtier en assurances.

Concrètement, le service « Roazhon Market » - qui se limite à publier une carte créée avec Google My Maps - a été mis en œuvre par un très jeune développeur : **Boris le Méc, qui est encore aujourd'hui très fier de son dernier selfie avec Emmanuel Macron** (voir la vignette ci-dessous, et me demander si vous souhaitez l'original !...):



(cliquer sur l'image si vous souhaitez l'agrandir)

Je crains que Boris le Méec ait dû avaler son chapeau quand - à la demande du pseudo « collectif » - il a fallu répertorier sur le site les marchés ouverts par dérogation... alors qu'il venait de se réjouir publiquement de leur interdiction :



Je ne vous apprend rien : la vie n'est pas facile.